

# Programme de formation

**Intitulé de la formation : LE CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE (conformément à la DDA entrée en vigueur le 23 février 2019)**

FORMATRICE : Véronique ALLIEZ

## Objectifs du module :

- ✓ Connaître le cadre juridique de l'assurance automobile,
- ✓ Appliquer les garanties et les tarifications du risque automobile,
- ✓ Caractériser la gestion des sinistres matériels et corporels,
- ✓ Identifier les incidences de l'environnement technologique sur les contrats.

## Public et pré requis :

Toute personne qui débute ou travaille dans une entreprise d'assurances, un cabinet de courtage ou une agence d'assurances, qui souhaite comprendre l'activité d'assurance.

## Modalités techniques et pédagogiques :

- ✓ Supports et matériels utilisés : Outils informatiques et/ou diaporama
- ✓ Documents remis : Dossier pédagogique
- ✓ Intervenant : Professionnel de l'assurance

## Suivi et évaluation :

Modalités de suivi : Feuille d'émargement, attestation de fin de formation.

Modalités d'évaluation : questionnaire de satisfaction / évaluation fin de formation.

## Modalités de déroulement :

Durée : 15 heures

Date : nous contacter

Lieu : CFP Montplaisir

Prix : 600 € / personne

## Contenu détaillé et séquencé de l'action :

### JOUR 1 :

#### **La réglementation des contrats d'assurance**

- La réglementation du contrat d'assurance
- Les obligations de l'assuré sur le contrat d'assurance
- L'assurance responsabilité civile

### JOUR 2 :

#### **Le contrat automobile**

- Assurance dommage
- Les garanties
- La tarification automobile
- La gestion des sinistres